

dépêché. Il accepta la mission. Le procès-verbal de la séance du 16 décembre suivant porte : « A esté mandé mons^r le chanoyne messire Jehan de Cullan, aiant la charge du pont de Rosne, avec le receveur de Boileux, auquel il a esté demandé comment il entend besongner avec mess^{rs} les conseillers et combien il entend avoir pour ses peynes, lequel chanoyne a dit qu'il entend faire en foy et serment de prestrize telle œuvre au prouffit dudit pont, qu'il aura honneur à l'œuvre et la ville prouffit ; et quant à ce qu'il entend gagner il n'a voulu dire quoy, sinon que selon qu'il aura fait, mess^{rs} auront regard à le contenter (1). »

Claude Cleret, « masson réputé très-habile en l'art de massonnerie et mesme en la construction des ponts de pierre, » succéda, au mois de novembre 1508, à Jean de Cullan, dans la direction des travaux. De l'avis de Jean de Paris (Jean Perréal), peintre et valet de chambre du roi, consulté par le Consulat qui l'avait appelé pour vérifier le projet des deux arches, quelques modifications furent introduites : « on resolut de couper et abaisser les scindres par le hault d'un pié et demy (2). »

Ces deux arches furent achevées en 1509 (3). Elles résistèrent à l'épreuve que leur fit subir, au mois de

(1) Ibid., BB., 25, f° 207.

(2) V. L. CHARVET, *Biographies d'architectes, Jehan Perréal, Clément Trie et Edouard Grand*. Lyon, 1874, in-8°, p. 129. — Ce beau livre, comme tous ceux que nous devons à la plume savante de M. Charvet, écrit au vu des documents originaux laborieusement recherchés et très-habilement mis en œuvre, est plein de renseignements précieux pour l'histoire de l'art à Lyon, à la fin du xv^e et au commencement du xvi^e siècle.

(3) Arch. municipales, BB. 27, f° 354.